

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

casernes
Question écrite n° 110617

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à Mme la ministre de la défense de lui donner des indications sur l'implication des conseils généraux dans les réalisations de projets immobiliers concernant les casernes de gendarmerie. Il souhaite connaître, département par département, les montants versés par les conseils généraux pour les opérations de construction, ainsi que les opérations de rénovation de casernes de gendarmerie. Il souhaite aussi connaître la part que représentent ces versements par rapport aux montants totaux des opérations engagées, pour les années 2004 et 2005.

Texte de la réponse

Sur les 4 089 casernes qu'occupe la gendarmerie nationale en métropole et dans les départements et territoires d'outre-mer, 3 360 sont des ensembles locatifs dont 34 % sont pris à bail auprès des départements. Les conseils généraux sont directement impliqués dans la construction des casernes de gendarmerie lorsqu'ils agissent en qualité de maître d'ouvrage. Ces opérations s'inscrivent alors dans le cadre des dispositions du décret du 28 janvier 1993 relatif aux modalités d'attribution de subventions aux collectivités territoriales pour la construction de casernements de gendarmerie et de sa circulaire d'application. Par ailleurs, outre la mise à niveau ou le remplacement d'installations et équipements imposés par leur état de vétusté qui incombe aux propriétaires, certains travaux destinés à améliorer le service des unités ou le confort des occupants sont effectués par les conseils généraux en contrepartie d'une majoration de loyer. Le détail, par département et pour les années 2004 et 2005, du montant des investissements réalisés par les départements au titre des opérations de construction et des travaux de rénovation des casernes de gendarmerie, ainsi que le taux de participation des conseils généraux au financement des projets immobiliers pour chacune de ces deux années figurent dans les tableaux ci-dessous.

abioaan or account					
	MONTANT DES IN	IVESTISSEMENTS	MONTANT DES INVESTISSEMENTS		
	réalisés en 2004		réalisés en 2005		
	(en e	(en euros)		(en euros)	
Départements	Opérations	Travaux	Opérations	Travaux	
	de construction	de rénovation	de construction	de rénovation	
Aisne		94 293		37 554	
Allier		114 550	2 292 340		
Alpes-Maritimes	5 600 000		8 650 000		
Ardèche		221 000		10 500	
Bouches-du-Rhône	6 302 710				

Calvados				170 800
Charente			3 188 000	
Corrèze		5 500		
Côtes-d'Armor				24 000
Côte-d'Or	2 570 000			
Dordogne		85 000		
Essonne			4 267 921	
Eure	1 300 000	279 656		
Finistère	736 721		1 427 512	
Gironde		170 500		
Haut-Rhin			1 533 081	
Haute-Saône				15 567
Haute-Garonne		125 500		60 000
Haute-Loire		30 490		76 000
Hautes-Pyrénées		121 612		16 466
Hérault			20 000	
Indre	4 200 000			
Loire		49 000		
Loiret	1 089 868	366 200		
Loir-et-Cher		166 500	549 375	
Manche			400 000	
Marne		12 247		
Meurthe-et-Moselle		15 000		
Morbihan			700 000	
Nièvre		17 000		39 000
Oise	1 507 704	47 900	9 800 000	

Orne		186 613		
Pyrénées-Orientales				6 000
Saône-et-Loire		213 000		294 000
Sarthe		17 701	1 807 881	39 565
Seine-et-Marne		6 500		
Seine-Maritime	577 668			
Tarn-et-Garonne		38 000		
Val-d'Oise	3 000 000			
Var				76 000
Vosges		30 000		
Yonne		50 000	5 450 200	
Yvelines	2 896 531			
TOTAL départements	29 781 202	2 463 762	40 086 310	865 452

	2004	2005
Montant total des opérations de construction de casernes de gendarmerie (en euros)	108 165 298	384 558 026
Participation des conseils généraux (en euros)	29 781 202	40 086 310
Taux de participation des conseils généraux au financement des opérations de construction (en %)	27,53	10,42

Données clés

Auteur : M. Marc Le Fur

Circonscription: Côtes-d'Armor (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 110617

Rubrique : Gendarmerie Ministère interrogé : défense Ministère attributaire : défense

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 novembre 2006, page 12048 **Réponse publiée le :** 27 février 2007, page 2139